

Travaux d'aménagement des cours d'eau

Écrit par Mairie de Molles - Mis à jour Mardi, 21 Avril 2020 20:18

Veillez trouver l' [arrêté portant déclaration d'intérêt général au titre du code de l'environnement des travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le territoire du contrat territorial des affluents de l'ALLIER.](#) Ce document est principalement destiné à l'attention des propriétaires riverains qui seront concernés, et avertis individuellement en temps voulu.